

ET SI LE **NON**
ÉTAIT UNE **BONNE RÉPONSE**
POUR **L'EUROPE**
QUE NOUS VOULONS ?



Europe de la paix ? Article I-41

« Les États membres s'engagent à améliorer progressivement leurs capacités militaires. »

Europe des services publics ? : Article III-148

« Les États membres s'efforcent de procéder à la libéralisation des services au-delà de la mesure qui est obligatoire en vertu de la loi-cadre européenne [...] . »

Nous vous invitons à une réunion d'information sur le Traité Constitutionnel Européen le :

Jeudi 14 Avril de 12h30 à 14h00
Amphithéâtre Curie
Batiment d'Alembert

A l'initiative de : Snesup Cachan, Attac Campus, des signataires de l'appel des 200 Jeunes.

appeldes200.net